

Avis public

Modernisation de l'écloserie d'Inch Creek : Construction d'un module de bassins reproduction circulaires

Sollicitation des commentaires du public

Le 9 février 2024 — Pêches et Océans Canada (MPO) doit décider si l'expansion de la capacité d'élevage par la construction d'un module de bassins de reproduction circulaires, à l'écloserie d'Inch Creek en Colombie-Britannique, est susceptible de causer des effets néfastes importants.

Afin de contribuer à une prise de décision éclairée, Pêches et Océans Canada sollicite les commentaires du public sur le projet et ses effets éventuels sur l'environnement. Tous les commentaires reçus seront considérés comme des renseignements publics. Pour de plus amples renseignements, les personnes sont invitées à consulter l'[Avis de confidentialité](#) sur le site web du Registre.

Les commentaires écrits doivent être envoyés au plus tard le **11 mars 2024** à :

Will Neufeld, Technologiste principal de projet

Pêches et Océans Canada, Services techniques des biens immobiliers, Région du Pacifique

Courriel : Will.Neufeld@dfp-mpo.gc.ca

Tél : (604) 345-6317

200 - 401 rue Burrard

Vancouver, C.-B.

V6C 3S4

Résumé de l'évaluation

Dans le cadre de la Stratégie pour le saumon du Pacifique (PSSI) et des initiatives de restauration du saumon (SEP), l'écloserie d'Inch Creek a été sélectionnée pour recevoir un financement afin d'augmenter la capacité d'aquaculture sur le site afin d'atteindre des objectifs spécifiques pour améliorer la conservation des populations de salmonidés. Pour faciliter l'expansion de ce programme, la capacité globale d'élevage de l'écloserie doit être augmentée.

Tout d'abord, pour préparer la zone à accueillir la nouvelle infrastructure, il faudra enlever l'asphalte et les sols organiques et non structurels existants. Certains sols enlevés seront stockés sur place dans la mesure du possible, tandis que l'asphalte et les sols qui ne peuvent pas être distribués sur place seront éliminés. Les matériaux devant être éliminés à l'extérieur seront recyclés dans la mesure du possible. Après le décapage, un remblai granulaire approprié devra être importé pour atteindre le niveau requis pour la construction. Ensuite, tous les services souterrains nécessaires, y compris l'électricité,

l'approvisionnement en eau et les tuyaux de drainage, ainsi que les conduits d'air pour soutenir les réservoirs d'élevage en fibre de verre, peuvent être installés. Une fois les services souterrains installés, 28 bassins de reproduction circulaires en fibre de verre, d'un diamètre allant de 1,80 m à 6,20 m, seront installés et raccordés aux nouveaux services souterrains et aux services existants. Ensuite, une clôture sera construite autour de la nouvelle infrastructure afin de délimiter une zone de biosécurité et d'empêcher la faune de perturber les activités de l'écloserie. Enfin, la zone nouvellement construite sera pavée pour faciliter la navigation du personnel et des visiteurs.

La période de construction s'étendra du 18 mars 2024 au 31 mars 2026, sous réserve de retards dus aux conditions météorologiques.

Aucun travail dans l'eau n'est prévu pour ce projet. Aucun arbre ni aucune végétation ne seront enlevés dans le cadre des travaux connexes, car le projet se déroule sur un terrain déjà aménagé.

Emplacements du projet

L'écloserie d'Inch Creek est située à environ 11 kilomètres à l'est de la ville de Mission, en Colombie-Britannique. Le site de 5,77 hectares se compose principalement de l'empreinte active de l'écloserie, entourée de diverses zones herbeuses et boisées. Le site relève de la compétence du MPO et se trouve donc sur des terres fédérales.

Adresse du site : 38620 Bell Road, Dewdney, BC.

Accès au site : Route publique

Latitude : 49° 17' 58.33"N

Longitude : -122°15'47.22"W